

SAINT-VINCENT-DE-REINS - FORMATION

Un stage de civisme et de secourisme dédié aux jeunes sapeurs-pompiers

Ce samedi 25 février, les deux sections des jeunes sapeurs-pompiers de la vallée des Sapins (Amplepuis-Thizy les Bourgs) et de la Haute - Azergues (Lamure-sur-Azergues - Poule les Echarmeaux) ont mutualisé leurs moyens pour organiser un stage de Premiers secours à destination des élèves jeunes sapeurs-pompiers de 1^{re} année.

A cette occasion , le casernement "Marius -Nony", de Saint-Vincent-de-Reins, a ouvert ses portes à 16 jeunes sapeurs-pompiers pour qu'ils puissent y suivre leur formation, prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC-1).

Formés à l'emploi d'un défibrillateur

Encadrés par deux formateurs de secourisme, le lieutenant Franck Kissy (Cours), l' adjutant Renaud Gratier de Saint-Louis (Saint-Vincent) et un animateur JSP, le caporal -chef Étienne Bouillard (Poule), les jeunes sapeurs ont découvert les principales règles de protection et d'alerte et ont été sensibilisés aux conduites à tenir en cas de risques majeurs. Ils ont également appris à identifier les différents signes du malaise, et à réagir pour éviter toute aggravation . Ils se sont aussi entraînés à la pratique de la PLS (position latérale de sécurité) sur une victime inconsciente et à la réanimation cardio -pulmonaire avec emploi d'un défibrillateur pour les personnes en arrêt cardiaque . Ils ont, par ailleurs, été formés à prendre en charge une victime présentant un étouffement, une brûlure , un traumatisme ou encore un saignement abondant, avec la pose d'un garrot.



■ Les 16 JSP, nouveaux secouristes, et leurs deux formateurs. Photo DR

Trop peu de Français formés aux gestes de 1^{ers} secours

A l'issue de leur journée de formation très chargée, les 16 JSP ont tous été reçus, rejoignant ainsi la cohorte encore trop peu nombreuse des Français formés aux gestes de 1^{ers} secours. Scolarisés dans les collèges de la région, ces jeunes pourront également valider cette formation dans le cadre de leur socle commun de connaissances et de compétences. Ainsi, ils pourront mettre leurs nouvelles compétences civiques au service de la population rurale des villages, mais également aux camarades de classe des établissements scolaires qu'ils fréquentent.